



Commission de l'autonomie de la personne et de la silver économie

2133 - Soutien à l'emploi et à diverses initiatives

Proposition de versement de la cotisation 2016 du Département à France Silver Eco

Rapport n° CP/2016/218

Service gestionnaire :

L620 - Service Emploi, attractivité et innovations territoriales

Résumé :

Le présent rapport concerne le versement de la cotisation du Conseil Départemental du Bas-Rhin à l'association France Silver Eco au titre de l'année 2016.

1. Éléments de contexte

Fort de sa position de chef de file de l'action gérontologique, le Département du Bas-Rhin s'est toujours fortement impliqué dans une démarche d'adaptation des territoires, notamment à travers le soutien à l'innovation technologique.

Au regard de l'expérience acquise et des évolutions législatives, avec la loi d'adaptation de la société au vieillissement, le Département a décidé d'engager une démarche transversale à ses politiques et partenariale : le « silver développement ».

Plaçant les seniors au cœur des actions, cette démarche a pour ambition de créer des synergies plus fortes entre les différents partenaires du territoire bas-rhinois pour apporter des réponses innovantes et adaptées au plus proche des besoins des seniors.

L'adhésion à l'association France Silver Eco représente une opportunité de valorisation des actions départementales, d'échanges d'expériences et de bonnes pratiques.

2. L'association France Silver Eco (ex-CNR Santé)

Le Ministère de l'économie, de l'industrie et de l'emploi a initié en 2009 la création du Centre National de Référence (CNR) Santé à Domicile et Autonomie. Le CNR Santé est une association régie par la loi 1901 dont le siège social est basé à Nice. En 2014, l'association prend le nom de France Silver Eco.

Le fer de lance de France Silver Éco est la labellisation des produits et services innovants et la fédération des acteurs autour de cette problématique. La centaine de membres est répartie dans cinq collèges : entreprises – assureurs, caisses de retraites, mutuelles, instituts de prévoyance, organismes de protection sociale – écoles universités, organismes de recherche et pôles de compétitivité – professionnels, usagers, fédérations et syndicats sanitaires et médico-sociaux.

Un collège des institutions a été créé en 2014 dans l'optique de poursuivre et d'élargir les réflexions engagées entre les quatre Départements précurseurs (Alpes-Maritimes, Ardèche, Bas-Rhin et Isère) à d'autres territoires.

Le Département du Bas-Rhin adhère à l'association depuis 2012. Le Président du Conseil Départemental du Bas-Rhin siège au Conseil d'Administration de l'association.

Le montant de la cotisation pour l'année 2016 est fixé à 4 800 euros TTC.

Code de l'enveloppe budgétaire	Imputation M 52	Crédits prévus sur l'enveloppe (BP, DM, reports)	Crédits disponibles (non engagés)	Crédits proposés
35922	65-6574-90	6 000,00 €	6 000,00 €	4 800,00 €

Je vous demande de bien vouloir adopter le projet de délibération suivant :

La Commission Permanente du Conseil Départemental, statuant par délégation et sur proposition de son président, approuve le versement de la cotisation à l'association France Silver Eco, qui s'élève à un montant de 4 800 euros au titre de l'année 2016.

Strasbourg, le 21/04/16

Le Président,



Frédéric BIERRY